



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

**Réf : 2024/54**

**Objet : Pôle communal : attribution des marchés de travaux**

Date de convocation : 15 novembre 2024

Date d'affichage : 15 novembre 2024

**Date de réunion : 21 novembre 2024**

Nombre de conseillers : 27  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de votants : 27

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le vingt et un novembre à 20h05, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique (à partir de 20h12), Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe (à partir de 20h09), M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. Gauthier SAVART et Mme SOCQUET Anne-Laure conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. CHAFFAUD Jérôme qui a donné pouvoir à M. PERRET Nicolas, M. FERNANDES Michel qui a donné pouvoir à M. Gauthier SAVART, M. FERRAND Etienne qui a donné pouvoir à M. MERCIER Michel, M. ROZIER Raphaël qui a donné pouvoir à Mme MICHAUD Laurence et M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques

Étaient absents : Mme JOURDAN Dominique (jusqu'à 20h11) et M. PAIN Philippe (jusqu'à 20h08)  
Mme SOCQUET Anne-Laure est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les Travaux d'aménagement d'un pôle de vie communal

La consultation était divisée en 15 lots :

- Lot 01 TERRASSEMENTS – V.R.D
- Lot 02 GROS ŒUVRE – DEMOLITIONS
- Lot 03 CHARPENTE BOIS – COUVERTURES
- Lot 04a MENUISERIES ALUMINIUM
- Lot 04b SERRURERIE
- Lot 05 REVETEMENTS DE FACADES
- Lot 06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- Lot 07 PLATRERIE – PEINTURES
- Lot 08 FAUX PLAFONDS
- Lot 09 CARRELAGES – FAIENCES
- Lot 10 SOLS SOUPLES
- Lot 11 ASCENSEUR
- Lot 12 ELECTRICITE CFO / CFA
- Lot 13 CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE
- Lot 14 PHOTOVOLTAIQUE

L'annonce légale a été envoyée le 17/09/2024 pour parution dans le journal papier de la VOIX DE L'AIN le 20/09/2024.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <http://marchespublicsain.fr> le 20/09/2024. La réponse électronique obligatoire sur ce même support.

Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20241121-2024-54-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2024  
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Date limite de remise des offres le 18/10/2024 à 12H00.

Pour rappel le dossier comportait une Prestation supplémentaire éventuelle pour le lot 4a (ex option)

4a	PSE 1 : Remplacement de brise soleil orientable par volet roulant aluminium à manœuvre motorisée
----	--

Le lot 5 Revêtements de façades sera attribué ultérieurement.

Le lot 14 Photovoltaïque est dépourvu d'offres il fera l'objet d'une reconsultation.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

**Pour tous les lots**

<b>Prix : 60 % :</b> Note = (Pmin / Poffre) x 60	60/100
<b>Valeur technique : Définition et appréciation du critère :</b>  <u>Sous critère n°1</u> : Pertinence de la méthodologie au vu de la bonne prise en compte de la spécificité et de l'organisation de l'opération 60%  <u>Sous-critère n°2</u> : Pertinence des moyens matériels et humains affectés au chantier 25%  <u>Sous-critère n°3</u> : Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement 15%	40/100

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par CHAMBAUD ARCHITECTES, le mandataire,

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

Sur la base de ces éléments,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

**Décide d'attribuer les marchés comme suit :**

- . Lot 01 TERRASSEMENTS – V.R.D à l'entreprise SRTP pour un montant de 34 000,00 € HT
- . Lot 02 GROS ŒUVRE – DEMOLITIONS à l'entreprise GELIN pour un montant de 279 586,78 € HT
- . Lot 03 CHARPENTE BOIS – COUVERTURES à l'entreprise SMP CHARPENTE pour un montant de 119 450,13 € HT
- . Lot 04a MENUISERIES ALUMINIUM à l'entreprise LMPR ALUMINIUM pour un montant de 140 951,00 € HT hors PSE qui n'est pas retenue
- . Lot 04b SERRURERIE à l'entreprise METALLERIE TETE pour un montant de 58 966,81 € HT
- . Lot 06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS à l'entreprise GILLES CHEVILLON pour un montant de 75 490,07 € HT
- . Lot 07 PLATRERIE – PEINTURES à l'entreprise BONGLET pour un montant de 135 361,40 € HT
- . Lot 08 FAUX PLAFONDS à l'entreprise GPR pour un montant de 36 596,15€ HT
- . Lot 09 CARRELAGES – FAIENCES à l'entreprise BERRY pour un montant de 47 637,00 € HT
- . Lot 10 SOLS SOUPLES à l'entreprise REVERSO pour un montant de 19 740,50 € HT
- . Lot 11 ASCENSEUR à l'entreprise KONE pour un montant de 21 000,00 € HT
- . Lot 12 ELECTRICITE CFO / CFA à l'entreprise ARELEC pour un montant de 85 654,89 € HT
- . Lot 13 CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE à l'entreprise CLERE pour un montant de 255 316,50 € HT

**Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés de ces lots et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à son exécution.

**Dit** que les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget 2024 en dépenses d'investissement au compte 21318.

Fait et délibéré en mairie,

Le 21/11/2024

Le Maire

Le Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Et publication ou notification du

Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20241121-2024-54-DE  
Date de télétransmission : 22/11/2024  
Date de réception préfecture : 22/11/2024